



il ne veut pas que je voye mon bebe et me le rendre que doit fair

Par **babybloune**, le **27/04/2011** à **20:26**

bon

jour,suite a des voilences conjugale chez demanande a ses freres de venir le chercher,je suis aller porter plainte,je subi des falcification de papier de sa part nous avons un fil donc je suis seule a etre en charge adminitrativement notre fil a 22 mois,il s'avere que verbalement il pouvai l'avoir le wend end mais voila cela fait 2 fois qui me le rend pas la je n'ai pas vue depuis vendredi j'ai etait faire des mains courantes il s'avere que son papa habite chez ses parents mon fil ai garder par je ne sait qui j'ai fait le demande depuis 3 semaines en expliquant pour son papa sa voilence et tout le reste que doije faire encore pour que je le voit? et que le jugement soit plus rapide..j'ai des temoins de son comportement avant envers moi et maintenant merci de vos conseils